

GUIDE DU CANDIDAT en formation diplômante à l'Université de Bretagne Occidentale

L'université au service de votre projet



Le mot du directeur

Se former tout au long de la vie

Le Service Universitaire de Formation Continue et d'Alternance (SUFCA) de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) propose de nombreux parcours de formation pour tous les actifs : salariés, demandeurs d'emploi, indépendants... Que ce soit pour renouveler, valider des connaissances et des compétences ou en acquérir de nouvelles, la formation continue est un atout au service des parcours professionnels.

Chaque année, nous accueillons plus de 7000 stagiaires.

Les possibilités de formation sont nombreuses :

- Formations courtes de plusieurs heures à plusieurs jours,
- Validation des Acquis pour obtenir un diplôme ou accéder à un niveau de formation en valorisant ses diverses expériences personnelles et professionnelles,
- Reprise d'études sur des diplômes nationaux ou des diplômes d'université,
- Alternance qui associe enseignements universitaires et missions chez un employeur.

Nos parcours s'appuient sur les domaines d'excellence de l'Université de Bretagne Occidentale et sont construits en lien avec les acteurs socio-économiques. Notre offre de formation apporte une réponse pertinente et durable aux besoins en compétences nouvelles des entreprises et organisations, et contribue ainsi au développement de notre territoire.

Depuis le 9 décembre 2021, l'Université de Bretagne Occidentale est certifiée Qualiopi, Référentiel National Qualité, au titre des catégories d'actions suivantes : actions de formation, bilans de compétences, validation des acquis de l'expérience, formations par apprentissage. Cette certification démontre l'implication de nos équipes dans une démarche d'amélioration continue en direction de ses usagers.

Ce guide s'adresse aux personnes souhaitant obtenir un diplôme de l'Université (diplôme national, diplôme d'État, diplôme d'Université ou Interuniversitaire).

Nous restons à votre disposition pour étudier votre projet : conseil sur la formation, accompagnement à la recherche de financement, suivi tout au long de votre parcours universitaire.

Laurent Bourlès

*Directeur du Service Universitaire de
Formation Continue et d'Alternance (SUFCA)*



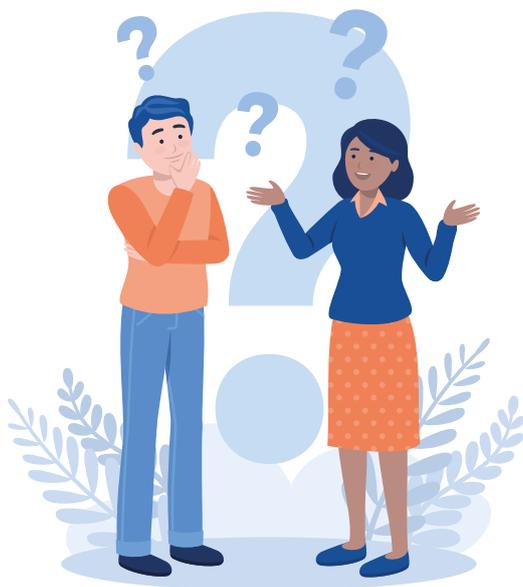
Université de Bretagne Occidentale



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification a été délivrée au titre des actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
BILANS DE COMPÉTENCES
ACTIONS PERMETTANT DE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Suis-je concerné par ce guide ?



Ce guide vous concerne si
vous avez un projet de formation diplômante à l'université

quel que soit votre objectif :

- Reconversion professionnelle
- Acquisition de nouvelles connaissances
- Validation des compétences acquises au cours de vos expériences personnelles et professionnelles...

La formation continue est inscrite dans le Code du travail. Elle s'adresse à toute personne souhaitant se former au cours de sa vie active.

Vous relevez de la Formation Continue (FC) si vous avez **interrompu** votre cursus universitaire depuis plus d'un an, que vous soyez :



- **Inscrit à Pôle Emploi**
- **Salarié du secteur privé ou public**, quelle que soit la nature de votre contrat de travail
- **Non-salarié** (travailleur indépendant, auto-entrepreneur, profession libérale, commerçant...)
- **Dans une autre situation** (congé parental, disponibilité, invalidité...)

Dans ce cas, **votre premier interlocuteur** à l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) est le

Service Universitaire de Formation Continue et d'Alternance (SUFGA)

En fonction de votre projet, **nous vous guiderons** dans vos démarches et nous vous orienterons en fonction de vos interrogations.



UBO
Université de Bretagne Occidentale

Formation continue
& alternance

Par où commencer ?



Étudiez la faisabilité de votre projet pour reprendre vos études dans de bonnes conditions :

🕒 **Financement et rémunération :**

le coût peut être pris en charge en tout ou partie par un financeur

🕒 **Temps à consacrer à vos études :**

la plupart des enseignements sont en journée et en présentiel

🕒 **Anticipation :**

un projet de formation continue nécessite des démarches administratives en fonction de votre statut et du diplôme visé

Je sais dans quel domaine je souhaite me former

🕒 Rendez-vous dans la rubrique “Obtenir un diplôme à l’université”

Je ne sais pas quel domaine peut me convenir

Vous pouvez contacter :

- 🕒 si vous êtes salarié : un conseiller en Évolution Professionnelle (<https://mon-cep.org>)
- 🕒 si vous êtes demandeur d’emploi : un conseiller Pôle Emploi



Un autre outil : à l’UBO vous pouvez effectuer un **Bilan de Compétences**

L’objectif : vous aider à élaborer un projet réalisable d’évolution ou de reconversion professionnelle en prenant en compte vos intérêts, vos valeurs, vos motivations ou encore le marché de l’emploi. Le Centre de Bilan de l’UBO (CEBUBO) assure l’accompagnement de salariés depuis 2001.

Téléphone : 02 98 01 63 17

Mail : centrebilan@univ-brest.fr

Je suis en situation de handicap (RQTH ou non)

Nous pouvons adapter votre parcours à l’université, contactez notre référent :

Téléphone : 02 98 01 80 42

Mail : handicap.referentfc@univ-brest.fr



Vous n’avez pas trouvé la réponse à votre question ?

Contactez-nous ! 02 98 01 63 32 • sufca@univ-brest.fr

Obtenir un diplôme à l'université

Il existe principalement deux manières d'obtenir un diplôme :

La Reprise d'Études

Cela signifie que vous allez suivre une formation au même titre que les étudiants inscrits en formation initiale (c'est-à-dire en poursuite d'études directe après le Baccalauréat ou équivalent).

Certaines de nos formations sont proposées en contrat d'alternance. Vous partagez alors votre formation entre des temps d'enseignement à l'université et des périodes de travail chez un employeur. Si le diplôme que vous avez choisi est en alternance, notre service vérifiera votre éligibilité au dispositif et vous guidera dans la suite de vos démarches.

Tous les diplômes de l'UBO sont accessibles en Reprise d'Études.

En savoir plus sur les étapes de la reprise d'études :
https://bit.ly/Reprisedetudes_UBO



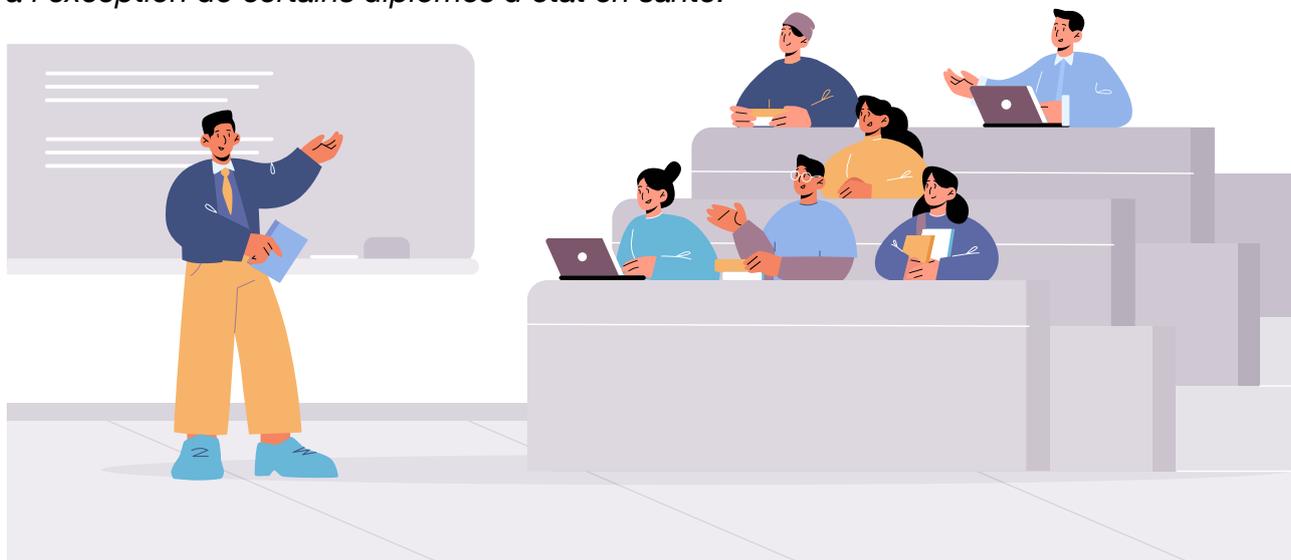
La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

La VAE est un moyen de valoriser vos différentes compétences et connaissances acquises au cours de vos expériences professionnelles et extra-professionnelles. Toutes les expériences réalisées dans le cadre d'activités salariées, non salariées, bénévoles ou associatives, exercées en continu ou non pendant une durée d'au moins un an peuvent être prises en compte.

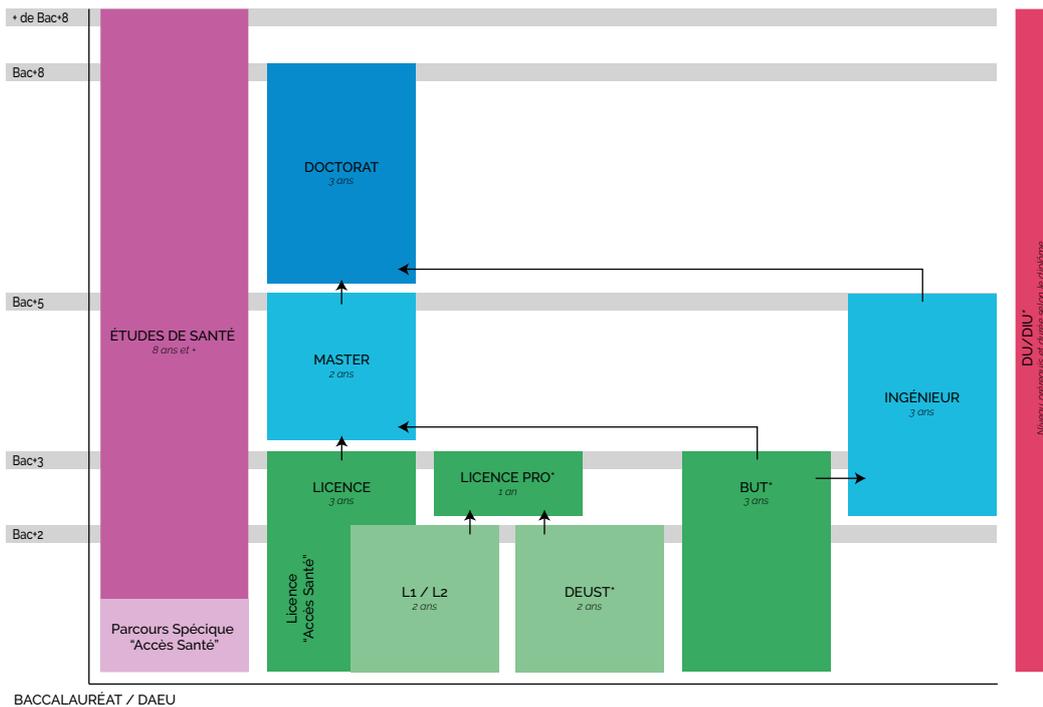
En savoir plus sur les étapes de la VAE :
https://bit.ly/VAE_UBO



Tous les diplômes nationaux de l'UBO sont accessibles en VAE (voir page suivante), à l'exception de certains diplômes d'état en santé.



Les types de diplômes



*Licence Pro : Licence Professionnelle

*BUT : Bachelor Universitaire de Technologie

*DEUST : Diplôme d'Études Universitaires Scientifiques et Techniques

*Licence "Accès Santé" (LAS) : modalités d'accès vers les études en santé via une licence

*DU/DIU : Diplôme d'Université et Inter-Universitaire

Chaque diplôme universitaire permet :

- > Une poursuite d'études (de droit ou sur dossier)
- > Une insertion professionnelle, dès le Bac +2 (DEUST)

Poursuites d'études, passerelles entre cursus :

L'UBO offre aux étudiants de multiplier les voies de poursuites d'études pour enrichir ou prolonger leur cursus.

Quelques exemples :

- > Du BUT ou DEUST à la licence pro, la L2 ou la L3
- > Des classes préparatoires à la L2 ou L3
- > De la L2 à la licence pro
- > De la L2 aux écoles d'ingénieur
- > Du diplôme d'ingénieur au Master

Les diplômes nationaux

DEUST, BUT, Licence, Licence professionnelle, Master, Ingénieur et Doctorat.

Ces diplômes sont inscrits au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP). Ils constituent le schéma classique des niveaux d'études de l'enseignement supérieur dit "LMD" (Licence, Master, Doctorat)

Trouvez votre diplôme sur le catalogue des formations de l'Université :
<https://formations.univ-brest.fr>



Les Diplômes d'Université (DU) et Inter-Universitaire (DIU)

sont propres à une ou plusieurs universités. Les contenus pédagogiques sont construits avec nos partenaires (universitaires et/ou acteurs socio-économiques locaux). Ils permettent d'acquérir des compétences et connaissances spécifiques à un domaine ciblé. Ces types de diplômes ne sont pas inscrits au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) mais peuvent figurer au Répertoire Spécifique.

Découvrez les autres formations accessibles en formation continue sur le site :
www.univ-brest.fr/fc Formations



Vous n'avez pas trouvé la réponse à votre question ?

Contactez-nous ! 02 98 01 63 32 • sufca@univ-brest.fr

M'informer, être accompagné

C'est décidé, vous souhaitez suivre

une formation diplômante

à l'Université de Bretagne Occidentale !

Le Service Universitaire de Formation Continue et d'Alternance vous accompagne.

Afin de préparer votre parcours universitaire, nous vous invitons à nous contacter.



Deux clés d'entrée

🔑 **Je souhaite obtenir un diplôme national** (DEUST, BUT, Licence, Master, Ingénieur et Doctorat)
Même si j'hésite entre deux diplômes, je contacte le bureau **Reprise d'Études et Validation des Acquis de l'Expérience (REVA)** : Téléphone : 02 98 01 83 97 - Mail : reva@univ-brest.fr

Si le diplôme qui vous intéresse dépend de l'**IUT** de Brest/Morlaix ou de celui de Quimper, vous pouvez déjà prendre contact avec leur service de formation continue respectif :

Brest/Morlaix :

Téléphone : 02 98 01 61 11

Mail : cafc.iutbrestmorlaix@univ-brest.fr

Quimper :

Téléphone : 02 98 90 85 66 ou 02 98 90 85 72

Mail : fc.iutquimper@univ-brest.fr

🔑 **Je suis intéressé par un Diplôme d'Université ou Diplôme Inter-Universitaire**

Repéré sur le site www.univ-brest.fr/fc 🔑 **Formations**

Contactez le secrétariat de formation indiqué sur la fiche.



Dans tous les cas, nous vous encourageons vivement à **anticiper votre formation** et à nous appeler dès que vous êtes prêt à échanger sur votre projet.

Nos conseillers sont à votre écoute et peuvent vous aider à l'affiner ou vous rediriger vers un dispositif plus adapté.

Notre accompagnement

- 🔑 Conseil projet
- 🔑 Présentation des différentes démarches
- 🔑 Aide à la recherche de financement
- 🔑 Inscription à l'université (une fois votre candidature acceptée)
- 🔑 Suivi administratif tout au long de votre formation

M'informer, être accompagné

Les temps forts pour nous rencontrer

- Les Journées Portes Ouvertes de l'Université de Bretagne Occidentale
- La Matinée Découverte de la Reprise d'Études et de la Validation des Acquis de l'Expérience
- Des réunions d'information
- Des salons emplois et formations locaux (Azimut, Foromap, 24h Emploi/formations...)

Dates et informations à retrouver sur notre site internet :
www.univ-brest.fr/fc



Vous aurez deux types d'interlocuteurs durant votre parcours :

- le bureau REVA pour les aspects liés à votre statut
- le secrétariat de formation (et le responsable pédagogique) pour les aspects : d'emploi du temps, d'examens, d'enseignements, de dispense d'assiduité...



Se renseigner sur le contenu pédagogique de la formation

The screenshot shows a web page for the 'Licence mention Psychologie' program. It features a navigation bar with tabs for 'Présentation', 'Admission/inscription', 'Programme', and 'Et après?'. The 'Présentation' tab is active. The page content includes 'OBJECTIFS' and a detailed description of the program. On the right side, there is a 'Candidater' section with links for 'Entreprises', 'Faculté des Lettres et Sciences Humaines', 'Lieu d'enseignement', and 'Contacts'. A yellow circle highlights the 'Contacts' section, which includes the name 'Pascale PLANCHE' and the email 'secretariat.psychologie@univ-brest.fr'. A yellow callout bubble next to the screenshot says 'Chaque diplôme possède une fiche formation'.

Chaque diplôme possède une fiche formation

- ➊ Présentation : objectifs et compétences visées
- ➋ Admission/inscription : prérequis, la manière de candidater
- ➌ Le programme
- ➍ Et après : informations sur l'insertion professionnelle ou poursuite d'études
- ➎ Le contact pédagogique
- ➏ Télécharger la fiche formation

Et aussi : le stage et l'alternance selon le diplôme

Pour un diplôme national

- Rendez-vous sur le catalogue des formations de l'UBO :
<http://formations.univ-brest.fr>

Pour un diplôme d'université ou inter-universitaire

- www.univ-brest.fr/fc ➤ Formations

Financer ma formation

La demande de financement se fait en parallèle de la candidature à l'université (voir la fiche "Candidature"). Nous vous apportons une aide sur votre recherche et la constitution de votre demande de financement. Retrouvez votre contact dans la rubrique "Annuaire".

Quelques pistes

Je suis	Je contacte	Je peux mobiliser
Demandeur d'emploi	Mon conseiller Pôle Emploi	<ul style="list-style-type: none"> ➤ CPF* ➤ Aide Individuelle à la Formation (AIF) ➤ Aide de la Région Bretagne : Qualif Emploi ➤ Contrat d'apprentissage (sous conditions) et contrat de professionnalisation
Salarié-e en CDD ou CDI	Le service Ressources Humaines et/ou Formation de mon employeur	<ul style="list-style-type: none"> ➤ CPF* ➤ Mon employeur ➤ CPF de Transition Professionnelle ➤ Reconversion ou Promotion par l'alternance (ProA)
Intérimaire	Le service Ressources Humaines et/ou Formation de mon employeur	<ul style="list-style-type: none"> ➤ CPF* ➤ CPF Projet de Transition Professionnelle ➤ Reconversion ou Promotion par l'alternance (ProA)
Agent de la fonction publique	Le service Ressources Humaines et/ou Formation	<ul style="list-style-type: none"> ➤ CPF (en heures)* ➤ Congé de Formation Professionnelle (CFP)
Professionnel libéral	Le Fonds Interprofessionnel des Professionnels Libéraux	Financement via la Contribution à la Formation Professionnelle
Travailleur indépendant	Le Fonds d'Assurance Formation (FAF) du Commerce, de l'Industrie et des Services (FAF AGEFICE)	Financement via la Contribution à la Formation Professionnelle



Dans certains cas, le statut de stagiaire de la Formation Continue peut vous permettre de maintenir votre rémunération ou votre allocation.

Financer ma formation

*Avez-vous activé votre Compte Personnel de Formation (CPF) ?

Lorsque vous travaillez, vous cumulez des droits à la formation qui sont reportés, en euros, sur votre Compte Personnel de Formation.

Le CPF peut être mobilisé si le diplôme visé est inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) (cas de la plupart des diplômes nationaux) ou au répertoire spécifique (certains Diplômes d'Université ou Inter-Universitaire).

Pour en savoir plus sur le CPF et créer votre compte :
Rendez-vous sur le site : www.moncompteformation.gouv.fr



Je bénéficie de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)

➤ Agefiph

(plus d'informations en suivant ce lien > www.agefiph.fr)

Et notre référent handicap au 02 98 01 80 42
ou par mail : handicap.referentfc@univ-brest.fr

Vous êtes libéral dans le secteur médical ou paramédical

- Vous bénéficiez d'un forfait de prise en charge des formations inscrites à l'Agence nationale du Développement Professionnel Continu (ANDPC), plus d'informations sur le site de l'ANDPC > www.agencedpc.fr
- Vous pouvez également contacter l'organisme auprès duquel vous cotisez :
 - Fonds Interprofessionnel de Formation des Professionnels Libéraux (FIF PL)
 - Fond d'Assurance Formation de la Profession Médicale (FAF-PM)

L'alternance

Si vous réalisez une formation en alternance, le coût de la formation est pris en charge par votre employeur, via son OPCO.

Pour en savoir plus, contactez la **Cellule Alternance de l'UBO** : alternance@univ-brest.fr
ou 02 98 01 82 56

Vérifiez si votre formation est en alternance sur le catalogue des formations de l'UBO :
<http://formations.univ-brest.fr>



Vous n'avez pas trouvé la réponse à votre question ?
Contactez-nous ! 02 98 01 63 32 • sufca@univ-brest.fr

Candidature

Toutes les formations diplômantes de l'Université de Bretagne Occidentale ont une **procédure de candidature**.

Cela signifie que votre dossier va être étudié par l'équipe pédagogique qui, sur la base de divers critères, va valider ou non votre entrée en formation.



Pour candidater à un diplôme, vous devez vérifier que vous possédez les prérequis (acquis exigé pour suivre une formation). Cela peut être des connaissances dans un domaine et/ou un diplôme.

Je n'ai pas le Baccalauréat

Il existe un équivalent qui vous donne les mêmes droits que les bacheliers :

le Diplôme d'Accès Aux Études Universitaires (DAEU)

Pour en savoir plus :
https://bit.ly/DAEU_UBO



Je n'ai pas le niveau de diplôme exigé

Si vous n'avez pas le niveau de diplôme requis mais que vous avez des expériences professionnelles ou extraprofessionnelles en lien avec la thématique, il existe la Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP).

La VAPP donne la possibilité de candidater pour une formation donnée, sans avoir le prérequis, sur la base de vos compétences acquises.

Pour en savoir plus :
https://bit.ly/VAPP_UBO



La plupart des candidatures se font en ligne sur des plateformes dédiées

🔗 **Pour tous les diplômes dits "post-bac"**, c'est-à-dire 1^{ère} année de l'enseignement supérieur (1^{ère} année de licence, de DEUST, de BUT...), vous devez utiliser la plateforme **Parcoursup** : www.parcoursup.fr

🔗 **Pour l'entrée en 1^{ère} année de Master** : www.monmaster.gouv.fr

Les dates de candidatures sont fixées par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Candidature

Pour tous les autres diplômes (DAEU, 2ème et 3ème année de Licence, 2ème année de Master, DE, DU, DIU), il existe des **procédures spécifiques** définies par chaque équipe pédagogique.

À l'Université, nous avons trois modes de candidatures :

- En ligne via eCandidat (cherchez : eCandidatUBO)
(réforme à venir concernant les masters, tenez-vous au courant sur notre site internet : www.univ-brest.fr/fc)
- En ligne via Limesurvey
- Sur dossier à télécharger



La procédure, le mode et les dates sont précisés sur la fiche de la formation, à retrouver :

- Pour un diplôme national, sur le catalogue des formations de l'UBO :
<http://formations.univ-brest.fr>
- Pour un diplôme d'université ou inter-universitaire sur notre site :
www.univ-brest.fr/fc ➤ Formations

Le temps de la candidature est également le temps de la recherche de financement, rendez-vous sur la fiche "M'informer, être accompagné".

Inscription

Vous êtes retenu en formation !

Vous devez maintenant effectuer votre inscription à l'UBO. C'est une étape très importante car elle nous permet, entre autres, de vous inscrire sur les listes d'examen.

Vous recevrez la procédure par mail avant la rentrée en formation.

Une fois inscrit, vous aurez le statut de stagiaire de formation professionnelle continue.



- Les stagiaires de formation continue, sauf les stagiaires en contrat d'apprentissage, ne sont pas assujettis à la CVEC (en savoir plus, cliquez : ici <https://cvec.etudiant.gouv.fr>)
- Si vous êtes en situation de handicap, sportif ou artiste de haut niveau ou toute situation pouvant nécessiter un aménagement de votre parcours universitaire, contactez-nous au plus tôt : 02 98 01 63 32



Vous n'avez pas trouvé la réponse à votre question ?
Contactez-nous ! 02 98 01 63 32 • sufca@univ-brest.fr

Services UBO

Une fois inscrits en formation diplômante à l'Université de Bretagne Occidentale, les stagiaires de formation continue ont accès à tous les services, au même titre que les étudiants en formation initiale.

ZOOM sur : la carte UBO multi-services !



Cette carte permet de s'identifier, mais aussi de bénéficier d'un certain nombre de services (restauration, bibliothèques, reprographie). Équipée de la solution Izly, sécurisée et 100% connectée, la carte UBO intègre le paiement sans contact et se recharge en ligne. À chaque inscription et réinscription, un sticker mentionnant l'année universitaire est fourni pour justifier de la validité de la carte UBO.

Plus d'informations :

<https://nouveau.univ-brest.fr/fr/page/carte-etudiant-multi-services>

Direction des Études et de la Vie Étudiante (DEVE) :

Engagement étudiante, associations, handiversité...

www.univ-brest.fr/deve > Vie étudiante

Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) :

Activités physiques et sportives

www.univ-brest.fr

> Vie des campus > Sport

Service Culturel :

Programmation (concerts, expositions...), ateliers artistiques et tarifs réduits

www.univ-brest.fr

> Vie des campus > Culture

Centre de santé (SUMPPS) :

Soins médicaux et bien-être

www.univ-brest.fr

> Vie des campus > Santé

Cap'Avenir :

Orientation et insertion professionnelle

www.univ-brest.fr

> Formations > Orientation et insertion professionnelle

Restauration universitaire :

Restaurant et cafétéria à tarif préférentiel avec votre compte IZLY*

www.crous-rennes.fr

Bibliothèques universitaires :

Emprunter des livres ou travailler sur place

<http://ubodoc.univ-brest.fr>

La PepSE

(Pépi nière des Solidarités Etudiantes) :

Participer à des activités ou monter des projets

www.pepse-brest.fr

Reprographie :

Accès à plus de 50 copieurs et imprimantes en libre-service répartis sur les différents sites universitaires

En plus du contact avec notre service tout au long de la formation, vous disposerez également d'un guide et/ou d'un livret pédagogique pour vous informer sur votre statut de stagiaire de la formation continue.

Accueil

02 98 01 63 32
sufca@univ-brest.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi
9h-12h / 13h30-16h

Scolarité

02 98 01 83 29
scolarite.fc@univ-brest.fr

Bureau REVA

(Reprise d'Études Validation des Acquis)
02 98 01 83 97
reva@univ-brest.fr

CEBUBO

(Centre de Bilan de compétences)
02 98 01 63 88
centredebilan@univ-brest.fr

Cellule Alternance

Contrat d'apprentissage
et de professionnalisation
02 98 01 82 56
alternance@univ-brest.fr

DAEU

(Diplôme d'Accès aux Études Universitaires)
02 98 01 81 45
daeu@univ-brest.fr

Pôle Santé

02 98 01 73 26
fc.sante@univ-brest.fr

Droit et administration des organisations

- Diplômes d'Université
02 98 01 80 58
 - Diplôme d'Université Compétence en Administration Territoriale :
du-cat@univ-brest.fr
 - Diplôme d'Université Coordonnateur de Parcours Médico-Social :
du-cpms@univ-brest.fr
 - Diplôme d'Université Criminologie :
du-crimino@univ-brest.fr
 - Diplôme d'Université Droit Animalier :
DU-animalier@univ-brest.fr
 - Diplôme d'Université Droit Fiscal :
du-droitfiscal@univ-brest.fr
- Master 2 MAE Executive (Management et Administration des Entreprises)
02 90 94 48 07
Fc-quimper@univ-brest.fr

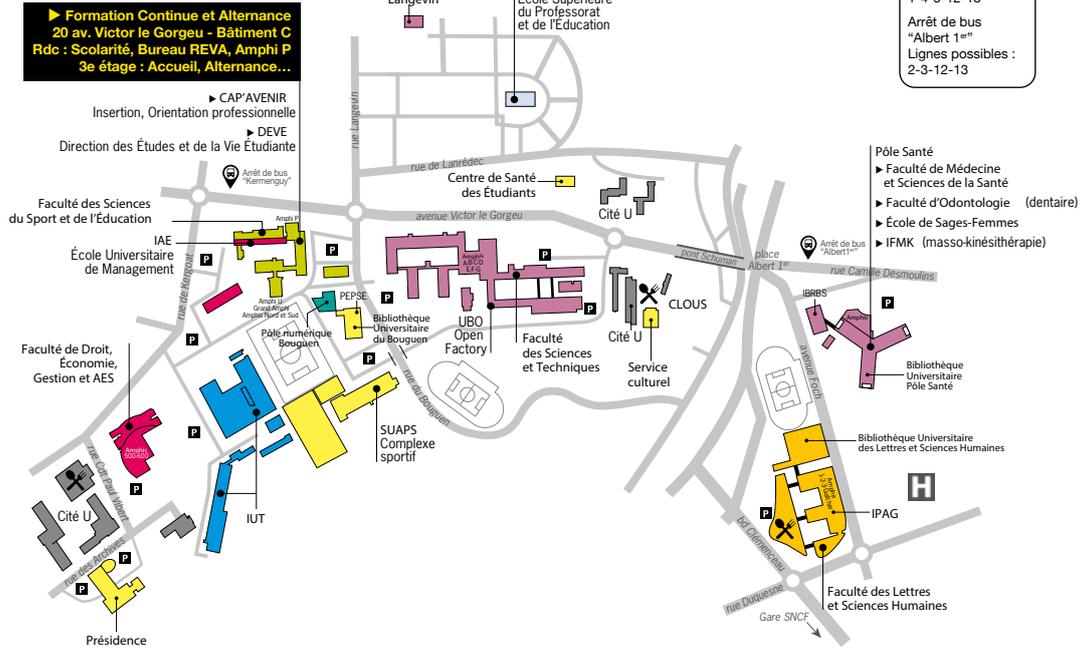


Plan d'accès

BREST

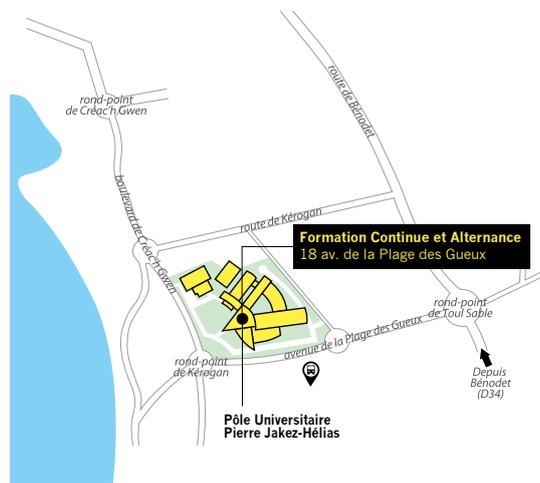
Service Universitaire de Formation Continue et d'Alternance
20, avenue Victor le Gorgeu (Bâtiment C, 3ème étage)

Pôle Formation Continue en Santé
22, rue Camille Desmoulins



QUIMPER

Pôle universitaire Pierre Jakez-Hélias
Service Universitaire de Formation Continue et d'Alternance
18, avenue de la Plage des Gueux - 29000 Quimper



Pour continuer à vous informer

- Les étapes d'une reprise d'études, d'une VAE
- L'alternance à l'UBO
- Nos tarifs
- Les formations courtes
- Les certifications...

Rendez-vous sur notre site internet

www.univ-brest.fr/fc



Suivez-nous sur les réseaux sociaux



Formation Continue et Alternance
Université de Bretagne Occidentale

@sufcaUBO

